



Les territoires ultra-marins français

L'aménagement du territoire ne doit pas se limiter à la métropole, c'est-à-dire au territoire européen, mais également à ses **possessions d'outre-mer**, ce qu'on appelle les territoires ultramarins de la France. La France comme d'autres pays européens possède des territoires sur **l'ensemble des océans**, elle a donc une **présence internationale**.

I. Des territoires éloignés

Ces territoires sont **très éloignés** de la métropole :

- À 5 000 / 6 000 km pour la **Guadeloupe** ou la **Martinique** qui sont les territoires des Caraïbes.
- À beaucoup plus de 10 000 km pour des territoires qui sont extrêmement éloignés comme la **Nouvelle Calédonie** ou la **Polynésie française**.

Comment gérer des territoires qui sont aussi loin ? Ces territoires sont ce qu'il reste des **empires**. Lorsque le processus de **décolonisation** s'est achevé, dans les années 1960 pour la France, un certain nombre de territoires ont choisi de rester avec la République et donc d'obéir aux lois de cette dernière pour bénéficier des **aides** que la France peut leur attribuer. Ces territoires n'ont pas tous dans le **même statut**. On distingue les **DROM** c'est-à-dire les **départements et régions d'outre-mer** (la Guadeloupe ou la Réunion), des **COM** c'est-à-dire les **collectivités d'outre-mer** qui sont des territoires beaucoup plus **autonomes** par rapport à la France et qui seraient susceptibles d'être un jour **indépendants**.

II. Atouts et contraintes

Le **climat** et le **tourisme** de ces territoires ultramarins font rêver (plages de sable fin par exemple). Ce sont des territoires où l'**activité agricole** est importante avec des productions spécialisées souvent **tropicales**. Mais ce sont également des territoires qui, parfois, sont destinés à une **industrie de pointe** comme la **Guyane**, territoire très vaste d'environ 80 000 km² où l'on trouve la **base de Kourou** d'où partent les **fusées Ariane**.

Ces territoires ont des spécificités économiques intéressantes mais souffrent aussi de **contrainte**. La première est celle de l'**éloignement** car ce sont des territoires situés à plusieurs milliers de kilomètres de Paris, qui sont en même temps extrêmement **dépendants de la France** notamment dans les **relations commerciales**. Ce sont des territoires à **risque moyen**, car il y a encore de l'**activité sismique et volcanique**, parfois même des **typhons**.

Ces territoires sont **attractifs** pour les populations qui habitent autour et qui n'en font pas partie. Par exemple, la Guyane est un territoire qui attire les populations du Suriname voisin, voire même du Brésil. Donc à l'**échelle locale**, ces territoires ultramarins sont des **territoires d'immigration**.

Néanmoins, ce sont des territoires qui sont **moins développés**, on y enregistre globalement un **taux de chômage** trois fois supérieur à celui de la France, l'**IDH** (Indicateur de développement humain) y est plus

faible. Ces territoires sont dans une **situation intermédiaire** entre les régions du **Sud**, en voie de développement ou peu développées, et la France, pays très développé.

III. Quels aménagements pour ces territoires ?

Les **acteurs** de ces aménagements sont la **métropole** et les **collectivités territoriales** car ces territoires forment des départements et des régions qui financent leurs propres projets. Mais l'**Union européenne** est aussi actrice des aménagements et elle considère ces territoires comme des **régions ultrapériphériques**, éligibles aux **aides économiques** de l'Europe. Par exemple, éligible au **FEDER** (Fonds européen de développement économique et régional) ou à la **PAC** (Politique agricole commune).

Deux exemples d'aménagement :

- Le **pont** entre le Brésil et la Guyane française pour **faciliter la circulation** au-dessus du fleuve Oyapock est en cours d'achèvement.

- La **route circulaire** tout autour de l'île de la Réunion qui est un projet d'aménagement d'un territoire ultramarin pour **améliorer l'accessibilité** de ce territoire.

Conclusion : Finalement on peut s'interroger sur la pertinence de ses aménagements. Sont-ils rentables ? Nous coûtent-ils beaucoup d'argent ? Coûtent-ils beaucoup d'argent aux collectivités locales, très éloignées de la métropole ? C'est une question problématique à laquelle on réfléchit davantage en classe de 1^{re}.